



Tous Saints !



Qu'est ce qu'un saint ? Les événements, des révélations récentes nous invitent à avoir plus de prudence et à ne pas canoniser telle ou telle personne, malgré l'influence qu'elle a pu avoir sur la société.

Alors qui est saint ? Qui peut siéger à la droite du Christ ?

Laissons cela à Dieu Notre Père, comme le dit Jésus, dans l'évangile selon Saint Marc : « quant à siéger à ma droite ou à ma gauche, il ne m'appartient pas de l'accorder... » (Mc 10, 40)

Toutefois, il nous est donné dans l'Eglise des personnes qui ont vécu l'Evangile toute leur vie et de façon « héroïque ».

Il y a celles et ceux qui dès les premiers temps de l'Eglise, à commencer par les Apôtres, ont gardé la foi malgré les persécutions : « Quant à moi, je suis déjà répandu en libation et le moment de mon départ est venu. J'ai combattu jusqu'au bout le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi. Et maintenant, voici qu'est préparée pour moi la couronne de justice, qu'en retour le Seigneur me donnera en ce Jour-là, lui, le juste Juge, et non seulement à moi mais à tous ceux qui auront attendu avec amour son Apparition. » (Tm 4, 6-8).

Puis celles et ceux qui par leurs écrits sont déclarés Pères de l'Eglise comme Ignace d'Antioche, Irénée de Lyon ; sont déclarés Docteurs ceux qui ouvrent à l'intelligence de la foi : Thérèse de Lisieux, Ignace de Loyola... Et celles et ceux qui par leur vie nous sont des guides dans la vie de foi : François d'Assise, Sainte Claire.

D'autres, par leurs actions nous sont donnés en exemple : Saint Léonard patron des prisonniers (fêté le 6 novembre) ; Saint Camille de Lellis qui créa un institut de clercs pour le service des malades : les frères Camilliens. Et enfin Saint Nicolas de Myre (Asie Mineure) célèbre selon la légende pour avoir ressuscité trois enfants.

En célébrant Tous les Saints, c'est-à-dire tous les hommes et femmes depuis les origines du monde jusqu'à notre temps, nous affirmons et proclamons notre enracinement dans le cœur de Dieu.

« Je suis la vigne; vous, les sarments. Celui qui demeure en moi, et moi en lui, celui-là porte beaucoup de fruits ; car hors de moi vous ne pouvez rien faire. » (Jean 15, 5)

Père Dominique

Denier de l'église de la Toussaint 2024

Chères Paroissiennes, chers Paroissiens



Pourquoi donner au denier ? Si vous êtes jeunes, si vous n'êtes pas très riches ou si vous n'avez jamais donné, pensez que votre paroisse ne vit pas de subvention et que nos curés ne sont payés ni par le Vatican, ni par l'Etat, c'est à nous les paroissiens d'assurer. Dans l'évangile, Jésus nous parle de la veuve qui se prive en donnant 2 piécettes. Osons, par amour, faire un petit don ou un premier don cette année ! Pour le Christ il vaudra de l'or.

A quoi sert le denier ? Il sert essentiellement à payer les salaires des prêtres et de tous les laïcs qui travaillent pour l'Eglise : tant dans notre paroisse qu'à l'évêché

Prenez l'habitude de faire ces 2 exercices.

D'abord faites un calcul pour comparer votre don annuel au denier à l'ensemble de vos revenus annuels. Si vous êtes non-imposable ce rapport devrait être de 1%. Cela représente 10 euros par mois si vous avez un revenu mensuel de 1000. Si vous êtes imposable, vous pouvez donner 3% puisque l'État vous remboursera les 2/3 l'an prochain. N'hésitez pas à **mettre l'État à contribution** : Pour un don au denier de 1200 euros maintenant, vous recevrez 800 euros en 2025.

Ensuite faites un examen de conscience. Est-ce que depuis un an, **j'ai parlé** du denier avec mes enfants, mes parents ou mes amis ? Est-ce que depuis 1 an, **j'ai prié** une seule fois l'Esprit Saint pour qu'il nous envoie de nombreux et généreux donateurs. Non, alors devenez **ambassadeur du denier** et osez parler du denier autour de vous et surtout n'omettez pas de prier notre Seigneur.

Comment donner au denier de l'église ?

La solution la plus simple et la plus sûre est d'aller, avec votre carte bancaire votre téléphone ou votre ordinateur, sur le site du denier <https://denier.diocese94.fr/denier> en tapant sur la barre de votre navigateur les mots : « denier et diocese94 ». Vous pouvez aussi faire un chèque à l'Association Diocésaine de Créteil que vous remettez au Moutier ou envoyez à l'évêché (pour Saint Léonard), 2 rue Pasteur Vallery Radot 94000 Créteil. Econome de la paroisse Saint Léonard .../...

.../...

Vous pouvez aussi, comme beaucoup, organiser un prélèvement mensuel.

Rejoignez les 304 paroissiens donateurs de l'an dernier qui ont fait un don moyen de 351 euros. Si vous avez les moyens rejoignez les 67 foyers qui ont donné plus de 500 ou les 27 qui ont donné plus de 1000 euros. Il n'y a pas de limite à votre versement : sur le diocèse il y a quelques dons supérieurs à 10 000 euros. La seule limite si vous voulez profiter du crédit d'impôt de 66% c'est de limiter vos dons à 20% de votre revenu imposable.

Soyez conscient que la collecte mi-octobre est très en retard sur celle de l'an dernier (51 295€ en 2024 pour 134 foyers au lieu de 61 710€ en 2023) : -16.8%. N'oubliez pas d'indexer votre don sur l'inflation, celle-ci impacte nos budgets.

Merci à tous ceux qui donnent et vont donner. Merci pour vos prières.

Hubert

Intentions de messe

Sa 26	9h à St Léonard : Martine VAISSIÉ 18h à St Léonard : Michel GOOSSENS Paul LECHEVALIER
Di 27	10h30 à St Léonard Marc BERAMIS
Je 31	9h au Moutier : Michel GOOSSENS
Ve 1 ^{er}	9h à Ste Louise: Philippe QUARTIER et les défunts de sa famille
Sa 2	18h à St Léonard : David ELIE DIT COSAQUE Paul TRAORE et Germaine GNARE et leurs enfants défunts
Ma 5	9h à St Léonard : Michel GOOSSENS
Me 6	9h à St Léonard : François PIERRE
Je 7	9h au Moutier Jeannine MOCUDÉ
Ve 8	9h à St Léonard : Martine VAISSIÉ

Agenda paroissial

Vendredi 1er Novembre :

FÊTE DE LA TOUSSAINT

- 9h : Messe à la chapelle Sainte-Louise
- 10h30 : Messe à l'église Saint-Léonard

Samedi 2 Novembre :

FIDELES DÉFUNTS

- 9h : Messe à l'église Saint-Léonard
- 18h : Messe à l'église Saint-Léonard

Dimanche 3 Novembre :

MESSE POUR LES DÉFUNTS de L'ANNÉE ÉCOULÉE

- 10h30 : Messe à l'église Saint-Léonard

Mardi 5 novembre :

— 20h30 : Réunion de préparation au baptême pour les petits enfants, en salle boisée

Mercredi 6 novembre :

— 20h30 : Réunion de l'Equipe d'Animation Paroissiale, en salle boisée

Judi 7 novembre :

— 16h : Rencontre de l'équipe Maison d'Evangile, en salle boisée

Vendredi 8 novembre :

- 14h30 : Réunion Catéchuménat équipe n°2, en salle boisée
- 19h30 à 21h30 : Rencontre des Aumôneries des lycées « La Cabane », 5 rue Gallieni à Fresnes

Samedi 9 novembre :

— 10h à 11h30 : Visite de l'Eglise Sainte-Colombe de Chevilly-Larue par les enfants du catéchisme CE1/CE2, au 3 rue Jaume.

— 10h à 12h15 : Préparation de la première étape de baptême pour les enfants du Catéchisme primaire et les jeunes de l'Aumônerie, à l'église Notre-Dame-de-la-Trinité, au 102 rue de Bicêtre à l'Haÿ-les-Roses



LA CONFERENCE SAINT-VINCENT-DE-PAUL :

REMERCIÉ tous les paroissiens pour leur générosité lors des quêtes des messes des

samedi 14 et dimanche 15 septembre 2024. Pour ceux qui n'auraient pas pu remettre leurs dons ou leurs colis alimentaires, il est possible de les déposer à l'accueil du Moutier. (Chèque à l'ordre de la Conférence Saint Léonard).

Table Ouverte Paroissiale 2024, À vos agendas !



La paroisse vous convie à la TOP 24, Table Ouverte Paroissiale :

Dimanche 17 novembre 2024 à 15h30

dans la chapelle du Moutier au 11 av. A. Briand à l'Haÿ-les-Roses

Pour ce goûter festif avec animations, nous préparerons boissons et chocolat chaud, et comptons sur vos talents pour nous aider à agrémenter cette après-midi. Des bulletins d'inscription seront à votre disposition dès la semaine prochaine.

Vous êtes invités à inviter autour de vous pour que personne ne se sente exclu ce dimanche 17 novembre - Journée mondiale des pauvres - instituée par le Pape François.

« Ce sera une journée qui aidera les communautés et chaque baptisé à réfléchir sur la manière dont la pauvreté est au cœur de l'Évangile et sur le fait que, tant que Lazare git à la porte de notre maison (cf. Luc 16,19-21), il ne pourra y avoir de justice ni de paix sociale. »
Pape François



En paroisse

Séparés
Divorcés.

Et Maintenant ?

UNE INVITATION
POUR VOUS !

Une rencontre
B'Abba vous est
proposée

C'est se retrouver,
le temps d'un goûter, pour
se parler, s'écouter, s'entraider
à retrouver la paix
et la foi en l'Avenir

Dimanche
24 novembre
de 14h30 à 17h45
à la chapelle du Moutier

Inscription :
pastorale.sedire@eveche-creteil.cef.fr
François et Christine
Frédérique

NOS JOIES :

Deviendra enfant de Dieu par le baptême : (10/11)

NOS PEINES :

Obsèques de Sr Yvette ont été célébrées le 18 oct. à la Résidence Jean XXIII

PAROLE DE VIE :

« Rabbouni, que je retrouve la Vue »
(Mc 10, 46b-52)